

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU RHONE**

Direction de la Jeunesse et des Sports
Service des Sports
04,13,31,96,84

**RÉUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 14 FEVRIER 2020
SOUS LA PRÉSIDENTE DE MME MARTINE VASSAL
RAPPORTEUR(S) : M. BRUNO GENZANA**

OBJET : Achat de prestations lors de deux manifestations sportives.

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, sur proposition de Monsieur le délégué aux sports, soumet à la Commission permanente le rapport suivant :

Notre collectivité entend valoriser son implication dans le domaine du sport. Pour cela, notre institution procède à divers achats de prestations dont les objectifs sont de permettre la promotion de la pratique sportive en général, sa découverte par le plus grand nombre, mais aussi la réalisation d'actions éducatives et sportives auprès du grand public, des jeunes, des personnes du bel âge et des personnes en situation de handicap.

Il est proposé dans ce rapport d'associer notre collectivité à deux manifestations d'envergure internationale qui participent à l'identité du département et la valorisent en rayonnant largement au-delà des Bouches-du-Rhône par leurs aspects sportifs, économiques et médiatiques.

Ces achats permettront d'assurer une importante visibilité de notre collectivité ainsi que la réalisation d'opérations annexes (animations sportives).

L'ensemble de ces achats sera réalisé par marché sans publicité ni mise en concurrence préalable, conformément à l'article R 2122-3-3ème du code de la commande publique, ceci en raison des droits d'exclusivité détenus par les deux organisateurs de ces événements. Le montant indiqué dans l'annexe financière, soit 330 000 €TTC est le montant maximum envisagé pour l'ensemble de ces achats selon la répartition suivante:

Mondial La Marseillaise à Pétanque

Cette manifestation, organisée par l'association Mondial la Marseillaise à Pétanque détentrice des droits d'exclusivité de cet événement est, à ce jour, le plus grand tournoi international de pétanque du monde et regroupe lors de chaque édition plus de 10 000 joueurs de tous niveaux. Il accueille 50 000 spectateurs le premier jour, et plus de 130 000 pour l'ensemble de la compétition. Pour cette 59ème édition, le Mondial se déroulera du 05 au 09 juillet 2020.

Ces achats permettront d'assurer une importante visibilité de notre institution notamment sur les différents sites de compétition et dans les médias locaux et nationaux.
Le montant maximum envisagé pour ces achats est de 300 000 €TTC

Ironman 70.3 du Pays d'Aix

L'Ironman 70.3 Pays d'Aix (IMPA 70.3) est une compétition de triathlon longue distance créée en 2011 qui se pratique sur la distance de 1,9 km de natation, 90 km de vélo et 21,1 km de course à pied. Cette compétition aura lieu le 17 mai 2020.

C'est la société Ironman France qui en détient les droits d'exclusivité.

Le montant maximum envisagé pour cet achat de prestations est de 30 000€TTC.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer à la Commission permanente de prendre la délibération ci-après.

Signé
La Présidente du Conseil départemental

Martine VASSAL